

VILLE de MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX

ARRETE N° 2025-290
Occupation du domaine public
Rue de la Fontaine / rue Benjamin Guérard

LE MAIRE DE MONTBARD,

VU l'article L 2213-1 et 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU la demande de Madame Isabelle RAGNARD;

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Isabelle RAGNARD est autorisée à stationner un véhicule sur un emplacement, d'une part, au croisement de la rue de la Fontaine et de la ruelle des Lavoirs en raison de son déménagement, et d'autre part, au droit du 17 rue Benjamin Guérard, en raison de son emménagement, le lundi 22 et mardi 23 décembre 2025.

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire sera fournie par le service LESRA et mise en place par Madame Isabelle RAGNARD qui prendra toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des piétons et des automobilistes

ARTICLE 3 : Madame Isabelle RAGNARD, le service LESRA, la Gendarmerie, la Police Municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne, de la bonne exécution du présent arrêté.